



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2016

Val-Revermont – Le Mont Châtel

Fouille programmée (2016)

David Billoin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/61079>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Billoin, « Val-Revermont – Le Mont Châtel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 02 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/61079>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Val-Revermont – Le Mont Châtel

Fouille programmée (2016)

David Billoin

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Billoin D. 2016 : *Rapport de fouille programmée 2016, Val-Revermont anciennement Pressiat, Le Mont Châtel, fouille programmée pluriannuelle 2016-2018.*

- 1 Cette première année de fouille pluriannuelle (2016-2018) conduite sur le Mont Châtel, à Val-Revermont (anciennement Pressiat), vient à la suite d'une année probatoire. Cette dernière avait permis de confirmer tout l'intérêt de ce site de hauteur, avec la découverte d'une église funéraire du haut Moyen Âge abritant de nombreuses sépultures de types romano-burgonde et des sarcophages en grès du Maconnais (Billoin 2015).
- 2 En place d'un secteur d'habitats présumés, les travaux archéologiques de 2016 ont révélé une seconde église située à une soixantaine de mètres du premier édifice religieux, selon une implantation topographique similaire, sur le bord septentrional de la terrasse sommitale. De plan rectangulaire à chevet plat de 16 m sur 12 m, le bâtiment est composé d'une nef centrale flanquée de deux galeries latérales, une troisième constituant la façade ouest de l'édifice. Trois sondages renseignent sur des aménagements intérieurs, comme les vestiges d'un autel au centre du chœur, dont le sol est revêtu de dalles calcaire. Des élévations atteignent ponctuellement 1,20m de hauteur, laissant voir des assises en *opus spicatum* dans la nef, où prend place une sépulture en murets de plan naviforme, partiellement munie d'une dalle de couverture, selon une orientation nord-sud. Une seconde inhumation est pratiquée directement sur son couvercle, mais elle a été en grande partie détruite lors de remaniements qui touchent le coffre sous-jacent. Ces deux tombes attestées dans cette église semblent indiquer une fonction vouée au culte. Une grande dalle de couverture en calcaire

signale toutefois une autre sépulture adossée au parement externe du mur sud du chœur.

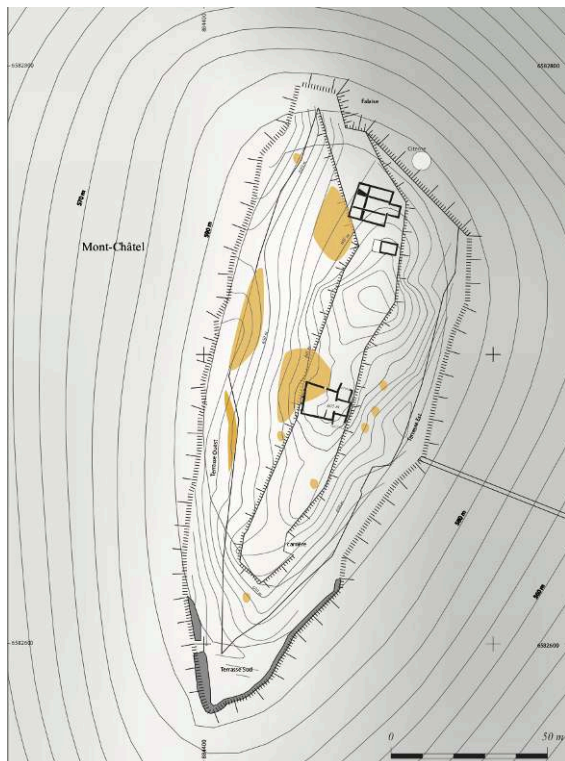
- 3 Hormis des claveaux en tuf utilisés dans les voûtements des ouvertures, un fragment de fût de colonnette galbé est le seul élément lapidaire recueilli en position secondaire dans la couche de démolition. Cet élément architectural rare, dont la fonction est difficile à préciser, est cependant intéressant par la roche utilisée, un poudingue, lui offrant un aspect tout particulièrement décoratif. Ce type de roche n'est connu que sur deux carrières anciennes de Savoie, autour de Chambéry. L'utilisation de ce matériau spécifique au sein de l'église renvoie à deux hypothèses à ce stade : le remploi d'un élément antique récupéré sur un établissement de la fin de l'Antiquité dans les environs larges du Mont Châtel (mais non connu), pour ses qualités esthétiques et selon une symbolique teintée de prestige que confèrent des éléments antiques intégrés à des constructions élitaires du haut Moyen Âge d'une part, ou, de l'autre, un choix délibéré du commanditaire de la construction, parfaitement au fait des modes architecturales de l'époque et doté de ressources pour les requérir.
- 4 Dans une seconde phase, les galeries latérales sont rétrécies par la construction de deux murs, l'édifice évoluant selon un plan à trois nefs, à la suite d'un incendie ponctuel, mais qui affecte sérieusement la galerie ouest. Il correspond vraisemblablement à un épisode de troubles dans l'histoire de cet établissement, la première église étant marquée également par des traces d'incendie, occasionnant un agrandissement de celle-ci.
- 5 Un bâtiment rectangulaire en pierre de 6 m par 4,20 m à sol dallé et avec un accès à l'ouest prend place à proximité immédiate de l'église, selon la même orientation. Il semble succéder à un premier édifice similaire, mais de taille plus réduite, dont le sol est revêtu de grandes dalles de calcaire. Ses murs, visibles sous forme de tranchées de fondation dans la roche, ont été intégralement récupérés lors de la phase de reconstruction. L'absence d'aménagement intérieur et la rareté du mobilier empêchent d'en identifier la fonction. Si l'emploi de grandes dalles semble dénoter d'un investissement particulier, on préférera attendre à la fois l'achèvement de la fouille de ce secteur et l'observation du mode de construction d'habitats avant de tenter de répondre à la question de son utilisation.
- 6 Très modeste, le matériel recueilli, essentiellement sur le bâtiment 2 voisin de l'église, oriente la datation dans les VI^e-VII^e s., voire légèrement au-delà. Cette chronologie est renforcée par les modes de construction des édifices et les matériaux de couverture en terre cuite, en tous points similaires à la première église. La présence d'une tombe naviforme, architecture funéraire systématiquement associée aux édifices religieux, entre parfaitement dans un haut Moyen Âge large. Toutefois, quelques fragments de céramique des X^e-XII^e s. interpellent, comme l'année passée, matériel que l'on met en relation avec la phase de récupération des matériaux de construction. Les remaniements occasionnant la destruction partielle des deux sépultures de la nef paraissent liés à cet épisode, d'autant plus aisément que ces tombes n'auraient plus de valeur mémorielle à ce moment.
- 7 La présence de deux églises du haut Moyen Âge, l'une funéraire, l'autre réservée au culte, situation rarissime en France à cette époque sur un établissement de hauteur, offre une ampleur toute particulière à l'occupation du Mont Châtel et pose des questions fondamentales sur son rôle et son statut, en position frontalière avec les cités de Besançon et de Lyon.

Fig. 1 – Vue aérienne



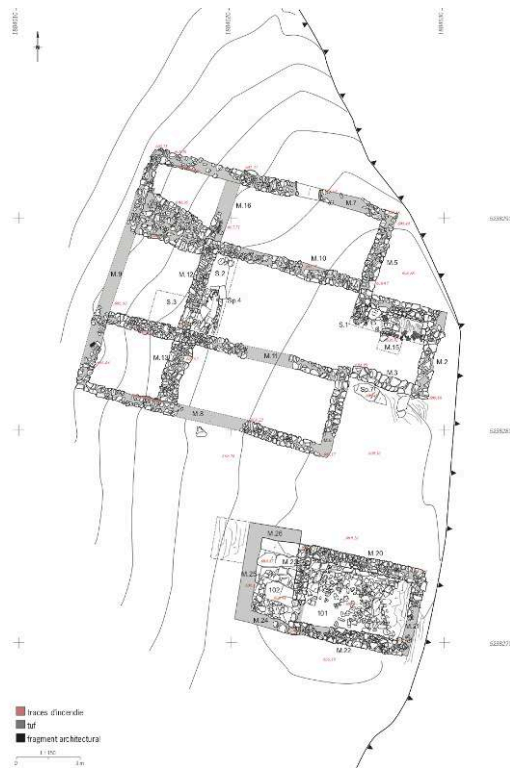
Cliché : équipe de fouille.

Fig. 2 – Relevé général du Mont Châtel avec les vestiges étudiés en 2015 et 2016



Les plages en jaune signalent les zones de concentration de mobilier.

DAO : D. Billoin, V. Bourson.

Fig. 3 – Relevé de détail des vestiges 2016 et localisation des sondages

DAO : V. Bourson.

BIBLIOGRAPHIE

Billoin D. 2013 : *Pressiat, Le Mont Châtel, prospection thématique 2013, PCR Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté, IV^e-IX^e s.*

Billoin D. 2015 : *Prospection thématique avec sondages 2015, Pressiat, Le Mont Châtel, Programme collectif de recherches, Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté, IV^e-IX^e s.*

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAjWBVFSeFH>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLWfwZwjwu2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtyAUfmarVZX>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt30jRVudWjq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtY20DKUZ2AS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtov7zLjPAfX>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtiEd3ufnIkf>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEA7Zm6T4zu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWG6u3Ahkgo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7117G28hkK>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVUHISri9uE>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNb90Egda4H>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt36pke8yWxW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYqRY0jHNjP>

AUTEURS

DAVID BILLOIN

Inrap